



Agence de voyages réceptive

Palma de Majorque
Baléares – Espagne

infogroupes@provacancesgroup.com

www.agencebalear.com

Vols dégriffés pour Majorque sur www.agencebalear.com

Nouvelles normes pour le transport des liquides

De nouvelles mesures de sûreté décrétées par l'Union Européenne contraignent les transporteurs aériens à restreindre l'acceptation de liquides en cabine. Ces mesures s'appliquent sur tous les vols au départ et en correspondance d'un Etat membre de l'Union européenne (y compris les départements et territoires français d'Outre-Mer), quelle qu'en soit la destination.

Nous vous conseillons, avant le départ, de placer tous vos liquides dans vos bagages de soute.

Application

Cette nouvelle réglementation s'applique sur tous les vols au départ et en correspondance d'un des 25 pays de l'Union Européenne* (y compris les départements et territoires d'Outre Mer) ainsi qu'au départ de la Suisse, la Norvège et l'Islande, quelle que soit la destination.

Sont considérés comme liquides : les gels, les substances pâteuses, les lotions et le contenu des récipients à pression, tels que : dentifrice, gel capillaire, boissons, potages, sirops, parfums, mousse à raser, aérosols, rouge à lèvre et tout autre article de consistance similaire.

* Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Comment transporter vos liquides en cabine ?

1 - Munissez-vous d'un sac plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'une capacité d'un litre au maximum (dimensions 20cm x 20cm environ). Un seul sac de ce type est autorisé par passager et peuvent être fourni à la zone de contrôle de l'aéroport.



Vols dégriffés pour Majorque sur www.agencebalear.com

PRO VOYAGES VACANCES

Calle Bartolomeo Sureda y Missol nº 4 A

LA VILETA 07013 PALMA DE MALLORCA

Tel: +34 971 78 31 10 Fax: + 34 971 60 94 43

resa@provacancesgroup.com infogroupes@provacancesgroup.com



Agence de voyages réceptive

Palma de Majorque
Baléares – Espagne

infogroupes@provacancesgroup.com

www.agencebalear.com

2 - Placez-y les liquides et produits assimilés, dont chaque contenant ne devra pas dépasser 100 ml.

3 - Tout autre contenant d'une capacité supérieure doit être emballé de façon adéquate et placé dans votre bagage de soute.

Exceptions :

Les aliments et substances médicales indispensables à la santé échappent à ces restrictions.

Cependant, l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier de leur nature (éventuellement en les goûtant).

- Aliments : aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...), les aliments pour bébés.
- Produits pharmaceutiques : médicaments prescrits par un médecin : sur demande de l'agent de sûreté, vous devrez pouvoir justifier de la nécessité de la prise de ce médicament (ordonnance, certificat médical, à votre nom...), produits médicamenteux non prescrits par un médecin, achetés en pharmacie ou dans le commerce. Pour ce type de produits, les conditions d'emport pourront être plus restrictives car ils ne sont pas considérés comme "vitaux". Nous vous conseillons de conserver la preuve d'achat.



PRO VOYAGES VACANCES
Calle Bartolomeo Sureda y Misselot nº 4 A
LA VILETA 07013 PALMA DE MALLORCA
Tel: +34 971 78 31 10 Fax: + 34 971 60 94 43
resa@provacancesgroup.com infogroupes@provacancesgroup.com